



*Date limite d'inscription
30 avril, 2010*

Dans le cadre de la 17^e édition du festival, le Mondial présente la cinquième édition du concours des bières professionnel avec un jury international. Le concept a été développé par Mario D'Eer en 2005 en collaboration avec l'équipe du Mondial de la bière. Le concours se tiendra entre le 2 et le 4 juin 2010 au Mondial de la bière.



Concours MBière — MBeer Contest

Mondial de la bière, 2236, rue Beaubien Est, Montréal (Québec), Canada, H2G 1M7.
Téléphone : 1 514 722-9640 **Télécopieur : 1 514 722-8467**
Courriel : mbiere@globetrotter.net

www.festivalmondialbiere.qc.ca



Concours MBIère — MBeer Contest

PRÉSENTATION	3
DÉTERMINATION DES CATÉGORIES (STYLES)	4
MÉTHODE D'ÉVALUATION	4
PROCÉDURE D'ÉVALUATION	5
LE JURY	6
L'ÉVALUATION	7
MODALITÉS DE PARTICIPATION	7
ÉNONCÉ DE POLITIQUE	8
GRILLE D'ÉVALUATION	9
BULLETIN D'INSCRIPTION	10

Mondial de la bière, 2236, rue Beaubien Est, Montréal (Québec), Canada, H2G 1M7.
Téléphone : 1 514 722-9640 **Télécopieur : 1 514 722-8467**
Courriel : mbiere@globetrotter.net



PRÉSENTATION

Le **concours MBière** du Mondial de la bière est une compétition totalement originale qui se démarque de deux façons :

A : il n'existe aucune catégorie prédéterminée — elles le seront dans le cadre de l'évaluation ;

B : l'évaluation se base essentiellement sur les qualités intrinsèques de la bière.

L'univers de la bière propose une très grande variété de styles. S'il est relativement facile de faire la distinction entre une pilsner allemande et une stout irlandaise, les choses ne sont pas aussi aisées entre une Pale Ale et une India Pale Ale. La frontière entre deux styles voisins est souvent imprécise.

L'une des pierres d'assises du **concours MBière** est l'élimination à la référence à un style comme critère de jugement de la qualité des bières en compétition.

L'évaluation de chaque bière soumise se déroulera en deux temps :

A : la détermination du style identifié par le juge;

B : l'évaluation de la bière selon le style identifié.

De cette façon, chaque bière sera évaluée en fonction des caractéristiques qui la favorise au maximum. (1)

Le Mondial de la bière décernera, pour la cinquième édition du **concours MBière** :

une médaille Platine pour la bière qui recevra le plus haut pointage du concours et un maximum de **10 médailles d'Or** pour les 10 bières qui auront obtenu le pointage le plus élevé à l'intérieur du style identifié par les juges.

Cette façon de procéder bousculera sans aucun doute les notions de définition des styles et nous en sommes bien conscients. Les évaluations à l'aveugle qui seront faites dans le cadre de ce concours contribueront au développement de définitions de styles plus précis.

(1) Note :
Le jury final devra décider si certaines bières doivent être éliminées dû à un écart préjudiciable entre le style nommé de la bière et le style goûté.

Ex. : une blonde confondue comme étant un lambic.

Mondial de la bière, 2236, rue Beaubien Est, Montréal (Québec), Canada, H2G 1M7.

Téléphone : 1 514 722-9640 **Télocopieur : 1 514 722-8467**

Courriel : mbiere@globetrotter.net



DÉTERMINATION DES CATÉGORIES (STYLES)

Chaque bière en compétition sera évaluée par un minimum de trois juges indépendants. Chaque juge déterminera dans un premier temps le style de bière et lui accordera dans un deuxième temps une évaluation en fonction de celui-ci.

Il est ainsi possible que chaque juge classe la bière dans des catégories différentes. Le cas échéant, la bière sera inscrite dans toutes ces catégories! Elle ne pourra toutefois recevoir qu'une seule médaille : celle qui l'avantage le plus.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

A : Chaque marque inscrite sera évaluée à l'aveugle par un minimum de 3 experts.

B : Les marques soumises seront évaluées en fonction de leurs qualités intrinsèques. Tous les juges vont utiliser la grille d'évaluation fournie par le Mondial de la bière.

C : Les évaluations se font sur une base individuelle et non en groupe. Il n'y aura pas de discussion entre différents juges sur une bière goûtée. (2)

D : Les apparences visuelles ne sont pas évaluées.

E : Verre de dégustation : un verre standardisé (de style INAO de 4 onces) de dégustation sera utilisé par chaque juge.

*(2) Note :
Le jury final
pourra discuter de
certains points si
certaines bières
doivent être
éliminées dû à un
des doutes sur
l'infection du
produit.*

Mondial de la bière, 2236, rue Beaubien Est, Montréal (Québec), Canada, H2G 1M7.
Téléphone : 1 514 722-9640 **Télocopieur : 1 514 722-8467**
Courriel : mbiere@globetrotter.net



PROCÉDURE D'ÉVALUATION

LES BIÈRES

Bières en fût : Un pichet sera recueilli par un préposé, directement au kiosque de l'exposant au Mondial de la bière. La bière sera servie et évaluée dans un délai maximal de 15 minutes.

Bières en bouteille : Chaque exposant doit soumettre 6 à 10 échantillons (10 si de 330 ml à 500ml et 6 de 750 ml et +) provenant d'un même lot le jour précédent l'ouverture du Mondial de la bière soit **le 1 juin 2010**.

Le numéro d'identification devra figurer sur la bière recueillie.

LE LOCAL

Toutes les évaluations se dérouleront dans un local déterminé. Toutes les dispositions favorisant les conditions idéales d'évaluation seront prises afin de maximiser l'objectivité des résultats.

ENCADREMENT

A : Chaque bière sera identifiée par un numéro d'identification;

B : La bière sera versée par une personne de l'organisation et sera servie au juge :
le juge ne verra pas la bouteille et ne sera pas en mesure de déterminer à priori s'il s'agit d'une bière provenant d'un fût ou d'une bouteille.

C : Chaque juge recevra des séries de trois bières différentes à évaluer.
Il pourra s'agir de styles semblables ou différents. Les bières seront servies de façon aléatoire. Chaque juge dispose de 15 minutes pour en faire l'évaluation, suivi de 5 minutes de repos minimum. Un maximum de 12 bières différentes seront évaluées par un juge lors d'une séance.

D : Le juge décide s'il crache ou non les échantillons soumis.

E : Chaque juge disposera des éléments suivants pour l'aider :
- Eau distillée pour se rincer la bouche
- Des tranches de pain blanc baguette
- Grains de café noir pour se rincer les cils olfactifs.

Mondial de la bière, 2236, rue Beaubien Est, Montréal (Québec), Canada, H2G 1M7.
Téléphone : 1 514 722-9640 **Télocopieur : 1 514 722-8467**
Courriel : mbiere@globetrotter.net



LE JURY

Des séances de dégustations se dérouleront du 2 au 4 juin 2010.

La remise des médailles se fera le 4 juin à midi au Mondial de la bière.

PRÉSIDENT DU JURY

Le président du jury choisira le jury final si certaines bières doivent être éliminées dû a des doutes sur l'infection du produit ou autres litiges ou décisions nécessaires imprévues.

De plus, il est le représentant des juges internationaux et participera à la remise des médailles lors de la clôture de la conférence MBIère.

JUGES ⁽³⁾

Les juges sont des sommités reconnues dans le milieu brassicole international. Ils sont choisis et invités par l'administration du Mondial de la bière. Le nombre de juges est conséquent du nombre de bières inscrites au concours.

Le jury 2010 ⁽⁴⁾

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être modifiée sans préavis.

Les biographies des juges seront disponibles sur notre site Internet.

Président et Juge

Eric Wallace

président et co-fondateur de la brasserie Left Hand, USA

Juges

Mirella Amato

Experte, journaliste et juge en bière

Don Burgess,

Maître-brasseur et fondateur de la brasserie, Directeur Technique de la SIBA, Royaume-Uni

Sylvain Cloutier

Juge Suppléant

Philippe Gaïani

Spécialiste en cocktails à la bière, France

Grady Hull

Assistant Maître-brasseur de la brasserie New Belgium Co.

Iacopo Lenci

Propriétaire de la brasserie Brùton, Italie

Nathan McNutt

Maître-brasseur au bistro-brasserie le Réservoir à Montréal, Québec

Conrad Seidl

Journaliste et écrivain, Autriche

Paul Sullivan

Journaliste et Auteur, USA

(3) Note :

Le jury final sera choisi, si nécessaire, pour discuter de certains points si certaines bières doivent être éliminées dû a des doutes sur l'infection du produit ou autres litiges ou décisions nécessaires imprévues.

Ce jury sera choisi par le président du jury et il sera formé d'un minimum de 3 juges excluant le président.

Les juges n'ont aucune de leurs bières dans la compétition.

(4) Note :

Les biographies des juges seront disponibles sur notre site Internet

Mondial de la bière, 2236, rue Beaubien Est, Montréal (Québec), Canada, H2G 1M7.

Téléphone : 1 514 722-9640 **Télécopieur : 1 514 722-8467**

Courriel : mbiere@globetrotter.net



L'ÉVALUATION

RAPPEL : L'évaluation elle-même se déroulera en deux temps ⁽⁵⁾

A : détermination du style de la bière goûtée;

B : évaluation de sa qualité par rapport au style.

BIÈRES ÉLIGIBLES POUR LA COMPÉTITION

Il est interdit de soumettre une bière d'un compétiteur au *concours MBière*. Les participants doivent être inscrits au Mondial de la bière 2010.

Les marques soumises doivent être en vente ou projeter de l'être dans les 2 mois après la compétition, soit: en épicerie, dans un débit de boisson, à la SAQ ou sur le marché international. De plus, une quantité de 100 litres (1 hectolitre) doit être disponible pour la dégustation sur le site durant l'événement.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

POUR CHACUNE DES BIÈRES SOUMISES, LE PARTICIPANT RECEVRA (À SA DEMANDE) :

A : la compilation des textes

B : la compilation des évaluations

*Ce travail sera réalisé pendant l'année 2010 et remis au plus tard avant le prochain **concours MBière**.*

*Les gagnants recevront un certificat si la bière remporte la médaille Platine ou une des 10 médailles d'Or. **La liste des bières inscrites est confidentielle et elle ne sera pas divulguée.** La liste des gagnants sera communiquée aux médias, notamment les médias spécialisés du monde de la bière.*

(5) Note : dans la détermination des styles, le style inscrit sur l'étiquette ne sera pas pris en compte. Nous assisterons vraisemblablement à des surprises.

COÛT D'INSCRIPTION

75,00 \$ pour la première marque et 50,00 \$ par marque supplémentaire (CAD).

Mondial de la bière, 2236, rue Beaubien Est, Montréal, (Québec) Canada, H2G 1M7.

Téléphone : 1 514 722-9640 **Télécopieur : 1 514 722-8467**

Courriel : mbiere@globetrotter.net



ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Le *concoure MBière* est une compétition indépendante qui gère une compétition à l'aveugle.

- La participation au *concoure MBière* est libre et volontaire.
- Les participants au concours paient des frais d'inscription
- Les propriétaires des marques pour vente au Québec ou pour toute autre distribution internationale sont éligibles.
- Les frais de participation couvrent les frais d'administration des tests, des analyses, et de publication des résultats dans les médias.

Suite à la divulgation des résultats, les participants sont autorisés à utiliser le logo du *concoure MBière* sur leurs produits en mentionnant le prix reçu. Les informations suivantes doivent alors être mentionnées : l'année où le prix est remporté et la médaille obtenue.

Médaille platine : grand gagnant 1 médaille par année — le meilleur résultat

Médaille d'or : 10 médailles maximum par année — 10 meilleurs résultats

- Toutes les bières seront évaluées selon un ordre aléatoire par les juges.
- Chaque juge ne jugera pas plus de 12 échantillons de bière par séance dans un maximum de deux séances par jour.
- La salle de dégustations sera aménagée pour minimiser tout facteur d'influence externe (sans fumée, éclairage adéquat)
- Les jugements se font seuls et non en discussion de groupe.
- Les juges ne connaissent que le numéro d'identification de la bière - attribuée au hasard. *Quoique les juges ne connaissent ni la marque, ni la provenance de la bière, ni son conditionnement, ils dégusteront dans des verres transparents.*

Mondial de la bière, 2236, rue Beaubien Est, Montréal (Québec) Canada H2G 1M7.

Téléphone : 1-514-722-9640 **Télécopieur : 1-514-722-8467**

Courriel : mbiere@globetrotter.net

INITIALES DU JUGE EN LETTRES CARRÉES :

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA BIÈRE:



GRILLE D'ÉVALUATION

Contenu de la grille d'évaluation pour chaque bière

1 - **DATE :** _____

2 - **STYLE IDENTIFIÉ** (choisir la réponse la plus adéquate selon votre jugement)

- a) clairement une : _____
- b) se rapproche d'une : _____
- c) Inclassable : _____

3 - **ARÔMES**

- a) Texte descriptif _____

b) Évaluation : 1 à 5 (encerclez)

1 : FADE 2 : BON 3 : TRÈS BON 4 : EXCELLENT 5 : EXCEPTIONNEL

4 - **GOÛT EN BOUCHE**

- a) Texte descriptif _____

b) Évaluation : 1 à 5 (encerclez)

1 : FADE 2 : BON 3 : TRÈS BON 4 : EXCELLENT 5 : EXCEPTIONNEL

5 - **ÉTALEMENT** (goût, arrière-goût et post-goût)

- a) Texte descriptif _____

b) Évaluation : 1 à 5 (encerclez)

1 : FADE 2 : BON 3 : TRÈS BON 4 : EXCELLENT 5 : EXCEPTIONNEL

6 - **PLAISIR PROCURÉ PAR CETTE BIÈRE COMPTE TENU DE SON STYLE**

Évaluation : 1 à 5 (encerclez)

1 : FADE 2 : BON 3 : TRÈS BON 4 : EXCELLENT 5 : EXCEPTIONNEL

Mondial de la bière, 2236, rue Beaubien Est, Montréal (Québec), Canada, H2G 1M7.
Téléphone : 1 514 722-9640 **Télécopieur : 1 514 722-8467**
Courriel : mbiere@globetrotter.net



Date limite d'inscription 30 avril 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscrire une bière seulement par formulaire

SVP reproduisez ce bulletin pour les inscriptions supplémentaires.

SVP imprimez en lettres carrées. Inscrivez-vous par télécopieur ou par la poste

Nom _____ Titre _____

Entreprise _____ Nom de la brasserie _____
compagnie au Québec si différent de la compagnie, sinon, écrire n/a

ADRESSE POSTALE

Adresse _____

Ville _____ Province/État _____ Code Postal/Zip _____

Pays _____ Téléphone jour _____ Télécopieur _____

Courriel _____ Site Internet _____

MODE DE PAIEMENT - une facture sera postée

Chèque Numéro du chèque _____

Visa MasterCard American Express

Numéro carte de crédit _____ Date expiration _____

Nom sur la carte _____ Signature _____

Je donne la permission d'utiliser mon nom et ma photo dans tous les médias qui couvriront cet événement.

Nom en lettres carrées _____ Signature _____ Date _____

BIÈRE— SVP cochez.

PREMIÈRE BIÈRE 75,00 \$ plus taxes ou **BIÈRE SUPPLÉMENTAIRE** 50,00 \$ plus taxes

Nom de la bière _____ % alc. /vol. _____

Conditionnement Bouteille Format : _____ ml. En fût

Déclaration

Je déclare que les échantillons de marque soumis au concours sont des produits équivalents à ce qui se retrouve présentement ou dans un délai de 2 mois après la compétition, en vente en épicerie, dans un débit de boisson ou soit à la SAQ, ou sur le marché international.

Nom en lettres carrées _____ Signature _____ Date _____

Réservé au Mondial de la bière

d'identification de la bière : _____

Retournez ce bulletin au : Mondial de la bière, 2236, rue Beaubien Est, Montréal (Québec), Canada, H2G 1M7.
Information : Téléphone : 1 514 722-9640 **Télécopieur : 1 514 722-8467** Courriel : mbiere@globetrotter.net